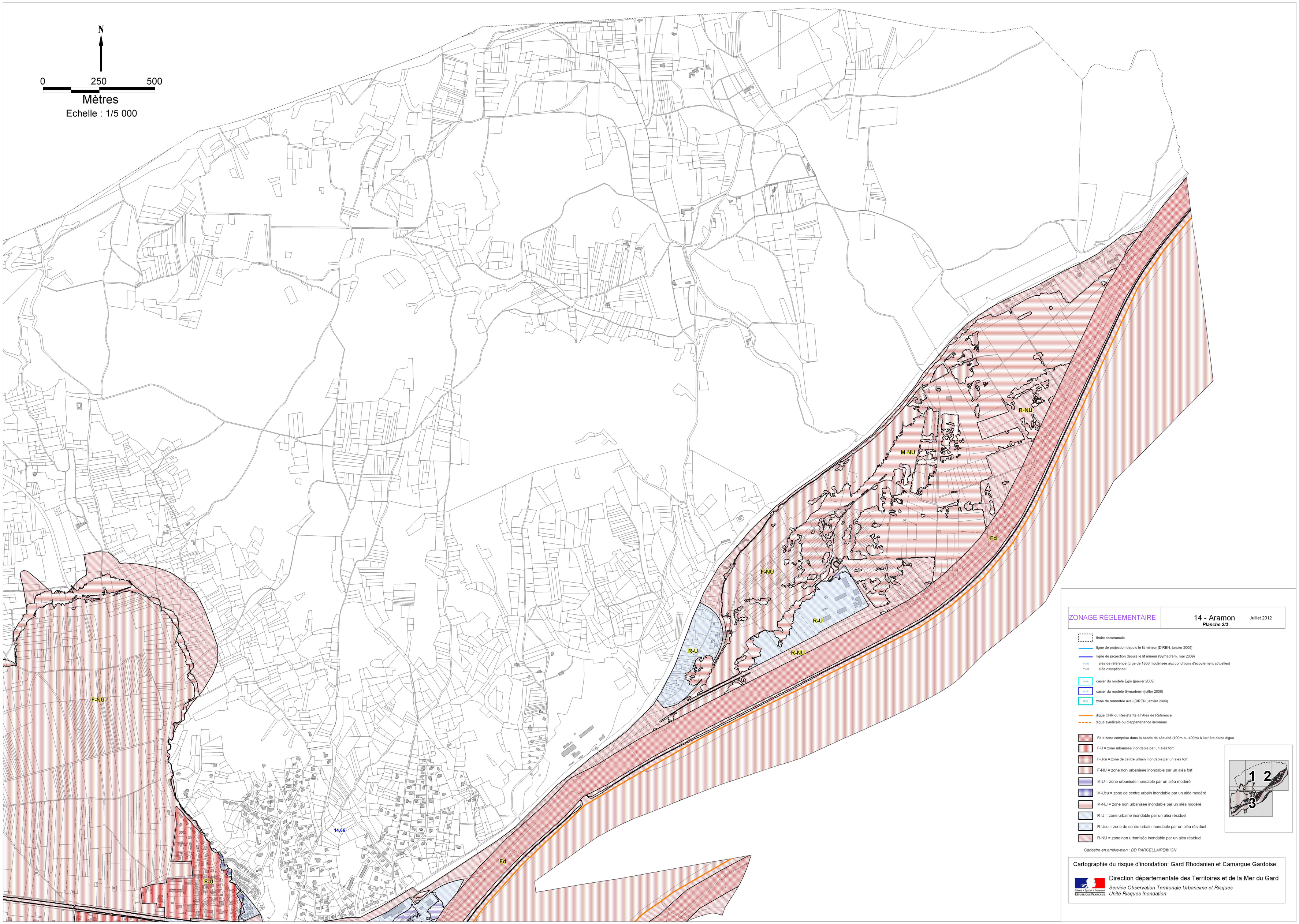

ZONAGE RÈGLEMENTAIRE	14 - Aramon *Planche 2/3*	Juillet 2012

- limite communale
- ligne de projection depuis le lit mineur (DIREN, janvier 2009)
- ligne de projection depuis le lit mineur (Symadrem, mai 2009)
- 44,08 aléa de référence (crue de 1856 modélisée aux conditions d'écoulement actuelles)
- 44,28 aléa exceptionnel
- 44,08 casier du modèle Egis (janvier 2009)
- 44,04 casier du modèle Symadrem (juillet 2008)
- 44,00 zone de remontée aval (DIREN, janvier 2009)
- digue CNR ou Résistante à l'Aléa de Référence
- digue syndicale ou d'appartenance inconnue
- Fd = zone comprise dans la bande de sécurité (100m ou 400m) à l'arrière d'une digue
- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré
- M-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré
- R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
- R-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel

1 2 3

Cadastre en arrière-plan : BD PARCELLAIRE® IGN

Cartographie du risque d'inondation: Gard Rhodanien et Camargue Gardoise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale des Territoires et de la Mer du Gard
Service Observation Territoriale Urbanisme et Risques
Unité Risques Inondation